Les autres centres de santé de la Mairie de Paris :

Centre médical et dentaire au Maire-Volta
4, rue au Maire - 75003 Paris
Tél. : 01 48 87 49 87

Centre médical et dentaire de l'Épée de Bois
3, rue de l'Épée de Bois - 75005 Paris
Tél. : 01 45 35 85 83

Centre médical et dentaire Chemin Vert
70, rue du Chemin Vert - 75011 Paris
Tél. : 01 48 05 96 20

Centre de santé Édison
44, rue Charles-Moureu - 75013 Paris
Tél. : 01 44 97 86 01

Centre dentaire George Eastman
11, rue George Eastman - 75013 Paris
Tél. : 01 44 97 88 88

Centre médical des Ternes
21, rue Pierre-Demours - 75017 Paris
Tél. : 01 46 22 47 76

Centre médical et dentaire Marcadet
22, rue Marcadet - 75018 Paris
Tél. : 01 46 06 78 24

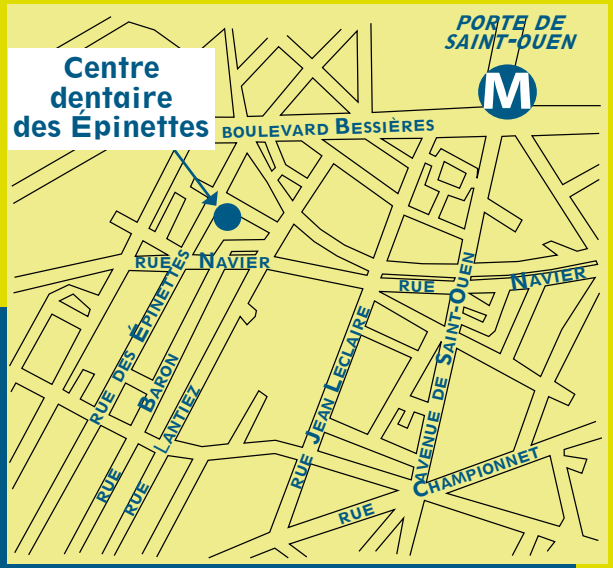

Adresse : 51, rue des Épinettes
75017 Paris
Tél. : 01 42 63 90 72

Métro : Porte de Saint-Ouen (ligne 13)

Bus : 66 (Navier)
PC (Pouchet)

Responsable administrative :
Élise Roger

MAIRIE DE PARIS
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DE L'ENFANCE ET DE LA SANTÉ
SOUS-DIRECTION DE LA SANTÉ

Toute l'info sur la ville !
paris info Le 3975* Paris.fr
*Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur

DASES-MISSION COMMUNICATION/ADP - NOVEMBRE 2008 - 60.08.D.S.TT.DA

MAIRIE DE PARIS

Le centre dentaire des Épinettes

51, rue des Épinettes
75017 Paris

Tél. : 01 42 63 90 72
Fax : 01 42 26 43 96

Des professionnels médicaux, paramédicaux vous accueillent et vous proposent :
- des consultations dentaires
- des informations
- des conseils de prévention.

santé

CENTRE DENTAIRE DES ÉPINETTES 51, RUE DES ÉPINETTES 75017 PARIS - TÉL. : 01 42 63 90 72

Le centre propose des consultations de soins dentaires sur rendez-vous :

- Urgences
- Consultation de dépistage
- Motivation à l'hygiène
- Soins conservateurs
- Extractions dentaires
- Bilan bucco-dentaire
- Prothèses (sur devis)
- Radiographie

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

CENTRE CONVENTIONNÉ EN SECTEUR 1 :

Tiers payant - CMU et AME - Informations sur le parcours de soins et le médecin traitant

TOUJOURS SE MUNIR DE LA CARTE VITALE ET/OU DE L'ATTESTATION DE SÉCURITÉ SOCIALE